

L'autonomie des états

Partage international n° 40 - Décembre 1991

« URSS — Les différents Etats obtiendront bientôt l'autonomie dans tous les domaines, à l'exception de la défense et de l'économie qui continueront d'être administrés par un gouvernement central. »
(Partage international novembre 1990)

Huit des quinze républiques originelles de l'Union Soviétique ont signé un traité d'union économique, s'engageant à créer une communauté économique volontaire afin de remplacer le défunt système de planification centralisée. Les huit républiques espèrent établir une association informelle d'Etats indépendants, sur le modèle de la Communauté Européenne. Mais quatre républiques, dont la Géorgie et l'Ukraine, ont refusé de signer le traité,

émettant un doute sur la réussite finale de cet accord.

Russie

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)